



# [03/05/2023] Ce qui change



VOS DROITS Publié mercredi 3 mai 2023



Actée en avril, la revalorisation des prestations sociales est active en mai. Le RSA passe à 608,12 euros pour une personne seule, soit une augmentation de 9,58 euros. Les allocations familiales enregistrent elles une augmentation de 2,24 euros pour un couple avec deux enfants. Le Smic est réhaussé de 2,22 %, soit une revalorisation de 30,01 euros du Smic net mensuel. Mais hors ce mécanisme automatique réglé sur l'inflation, toujours pas de coup de pouce. Ces « augmentations » n'ont pas de quoi permettre des folies, d'autant que l'inflation repart à la hausse en avril, à 5,9 % sur un an. La légère inflexion des prix de l'alimentaire est toute relative pour les porte-monnaie modestes. Les produits frais ont pris 10,2 % sur un an (17 % en mars) et le reste de l'alimentaire affiche en avril une hausse toujours proche de 16 % sur un an.



## ACTUALITÉS

- [Toute l'actualité](#)
- [InFO militante](#)
- [Communiqués de FO](#)
- [Éditoriaux de FO](#)
- [Dossiers](#)
- [Rapports financiers](#)

## FORCE-OUVRIERE.FR

Rechercher sur le site



- [Qu'est-ce que FO ?](#)
- [Pourquoi adhérer](#)
- [Adhérer à FO](#)

## VOS DROITS

- [Les Chiffres utiles](#)
- [Votre Fiche de paye](#)
- [Tous vos droits](#)
- [Veille juridique](#)
- [L'InFO des CSE](#)
- [Consommation](#)
- [Vos impôts](#)

## NOUS SUIVRE

## NOTRE NEWSLETTER

Votre email



## NOS ACTIONS

- [Le groupe FO au CESE](#)
- [Campagnes](#)
- [Entre Militants](#)
- [Outils syndicaux](#)
- [Vidéos & Interviews](#)
- [« Bienvenue dans le monde du travail »](#)

